
GISELLA GRÜBER : Bonjour à toutes et à tous. Bienvenue à l'appel AFRALO Hot Topics sur ces sujets brûlants. Il est 16 heures UTC aujourd'hui.

Sur le canal anglais, nous avons Mohamed El Bashir, Tijani Ben Jemaa, Dave Kissoondoyal, Daniel Nanghaka, Caleb Olumuyiwa, Beran Dondeh, Alagie Ceesay, Abdulkarim Oloyede, Aisha Saho également.

Sur le canal français, nous avons Michel Tchonang et Olévié Kouami.

Du personnel, nous avons Silvia Vivanco et moi-même Gisella Gruber. Nos interprètes aujourd'hui sont Isabelle et Jacques sur le canal francophone. J'aimerais donc vous rappeler de toujours bien indiquer votre nom lorsque vous prenez la parole, non seulement pour la transcription, mais également pour permettre aux interprètes de bien vous identifier. Parlez clairement et lentement. Merci beaucoup.

Nous utilisons WebX pour cette conférence. Nous aurons peut-être quelques problèmes audio. Je m'en excuse en avance. Il se peut que j'aie à interrompre des personnes pour m'assurer que tout le monde peut bien vous entendre, y compris les interprètes.

Mohamed, je vous donne la parole. Allez-y.

MOHAMED EL BASHIR : Oui. Merci beaucoup. Bonjour, bonsoir à toutes et à tous. Merci beaucoup de se joindre à cet appel. C'est notre deuxième appel sur les sujets brûlants et d'actualité, les thèmes qui nous intéressent plus particulièrement. J'espère que ce sera un appel productif.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous avons donc un point important aujourd'hui à notre ordre du jour : nous devons sélectionner un président et un coprésident de notre groupe de travail, étant donné que depuis notre dernier appel nous avons reçu sur la liste de diffusion trois, donc, expressions d'intérêt pour ces postes de présidents et de vice-présidents du groupe de travail. Ces personnes sont Daniel, Dave et Abdulkarim. Donc voilà où nous en sommes par rapport à ce que j'ai vu sur la liste de diffusion. Oui. Allez-y.

GISELLA GRÜBER : Oui, Mohamed, désolée de vous interrompre. Nous avons également reçu une expression d'intérêt, mais juste une ligne, de [Adem Nounekbekou] qui était intéressé par ce poste. [Adem Nounekbekou]. Il n'a pas envoyé de lettre officielle, mais simplement un courriel qui était envoyé le 13 mai.

MOHAMED EL BASHIR : Et c'est par la liste de diffusion que c'est arrivé, cet e-mail, ou par Skype ou par un autre médium ?

GISELLA GRÜBER : Oui Mohamed. C'est exact. Ça n'a pas été envoyé à la liste de diffusion. Mais ça a été envoyé à un courriel du leadership d'AFRALO.

MOHAMED EL BASHIR : D'accord. Je prends note. Donc merci de me l'envoyer. Donc si vous le permettez, nous avons trois expressions d'intérêt de reçues. Et nous allons pouvoir parler de cela et de cette sélection, de ce processus de

sélection du président et des coprésidents. J'aimerais donc savoir ce que vous en pensez.

TIJANI BEN JEMAA : Mohamed ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Mohamed. Maintenant que nous savons qu'il y a une quatrième expression d'intérêt, je suis un petit peu surpris. Je ne sais pas si l'on doit prendre en compte la quatrième expression d'intérêt. Et il me semble que nous allons peut-être devoir parler à la commission de sélection. On ne peut pas avoir quatre présidents pour ce groupe de travail. Donc peut-être que nous allons demander aux quatre candidats de se consulter entre eux et d'essayer de se limiter à trois. Et on pourra avoir trois coprésidents, mais quatre coprésidents, ça me semble trop.

MOHAMED EL BASHIR : Eh bien, je pensais à deux coprésidents. Trois coprésidents, cela serait peut-être possible. Je crois qu'il faut voir comment nous allons sélectionner ces personnes. Donc, d'autres commentaires avant que nous trouvions une approche parce que le temps s'écoule, le temps passe, et nous devons faire des progrès en sélectionnant les présidents et coprésidents ? Parce que ainsi, lors du prochain appel téléphonique d'AFRALO, nous pourrions avoir une décision de prise et nous pourrions avoir donc pour ce groupe de travail un président et un coprésident.

Oui.

DAVE KISSOONDOYAL : Mohamed, puis-je prendre la parole ?

MOHAMED EL BASHIR : Allez-y, Dave.

DAVE KISSOONDOYAL : Oui très bien. Donc, je suis d'accord avec la proposition de Tijani. Nous pouvons décider, et si besoin, je suis prêt donc à retirer ma proposition d'intérêt. Mais il faudrait que je consulte d'abord avec les deux autres personnes.

MOHAMED EL BASHIR : Oui d'accord. Merci beaucoup Dave. Je suis désolé, mais je ne vois pas qui lève la main. J'ai du mal à voir qui lève la main. C'était clair, je crois, sur Adobe Connect, mais c'est un peu moins clair sur WebX. Donc si vous voulez parler, je crois qu'il faut peut-être l'exprimer d'une autre manière.

Donc, nous avons une proposition que nous donnions aux personnes qui ont exprimé leur intérêt de se mettre d'accord entre elles. Et je crois que nous devons donner une date limite à cela, parce qu'on ne veut pas avoir un processus trop long. Et je ne suis pas sûr. À la fin de ce week-end peut-être ? À la fin de cette semaine ? On a entendu Dave. Et nous avons Daniel qui est également présent. Et je crois que Abdulkarim

également. Je ne les vois pas sur WebX, mais je crois qu'ils sont présents.

ABDULKARIM OLOYEDE : Oui, merci, Mohamed. Vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui très bien. Allez-y.

ABDULKARIM OLOYEDE : Je suis d'accord avec cette décision. Si vous voulez qu'on se consulte et qu'on se parle entre nous, nous pouvons prendre une décision de cette manière.

MOHAMED EL BASHIR : Oui très bien. Merci. Merci Abdulkarim. Je ne sais pas si Daniel est là, mais Daniel – oui Daniel, allez-y.

DANIEL NANGHAKA : Oui tout à fait. Oui. Voilà mon opinion. Je crois comme cela a été débattu, nous pouvons travailler de cette manière et je crois que c'est une bonne manière d'avancer. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Donc, j'aimerais demander – quelqu'un a envoyé un e-mail, je crois, avec aucun contenu. Donc par rapport aux autres expressions d'intérêt, qui étaient très détaillées, je crois que c'est un petit peu limité. Je crois que vous avez tous bien indiqué pourquoi vous vouliez donc devenir

présidents ou coprésidents. Donc, je crois qu'il est important d'utiliser cette liste de diffusion. Et il me semble qu'à la fin de cette semaine nous devons vraiment décider et le comité de sélection donc devra donc décider au niveau du président et du coprésident. Donc, il est important que [Adem] envoie à la liste de diffusion son expression d'intérêt.

Très bien. Donc voilà. C'est ce que l'on va faire donc. Donc, le prochain point à l'ordre du jour dépend du premier. Donc c'est un plan de mise en œuvre pour le groupe de travail.

DAVE KISSOONDOYAL : Mohamed, je crois que Tijani veut prendre la parole.

MOHAMED EL BASHIR : Oui. Oui merci Dave. Allez-y Tijani.

GISELLA GRÜBER : Oui, on va donc le faire passer de sorte qu'on puisse l'entendre. [Inaudible] entendu. Tijani. Allez-y. On vous entend. Vous êtes sur le canal anglais, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Merci beaucoup Mohamed pour tout ce que vous avez dit. C'est un point très important, le dossier de demande des quatre candidats n'était pas complet en effet. Donc, nous avons une date limite et si vous voulez progresser, il faut prendre en compte ce dossier de demande comme n'étant pas complet. Donc, il ne nous reste que trois personnes qui ont fait un véritable dossier de demande complet. Donc ça, ça

permettrait d'avoir trois coprésidents travaillant ensemble. Abdulkarim [Inaudible] groupe pourra ainsi être formé, et par deux coprésidents ayant beaucoup d'expérience, Dave, qui connaît bien AFRALO et Daniel qui a travaillé au plan de mise en œuvre des « hot topics », des sujets brûlants. Et je crois que ça nous permettra d'avoir un bon plan de mise en œuvre, un bon plan de travail. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Tijani. Donc si vous êtes d'accord avec ce que Tijani a dit, nous allons poursuivre en indiquant que l'une de ces demandes était incomplète, qu'elle n'avait pas — les informations demandées n'étaient pas indiquées. Nous avons trois personnes ayant exprimé leur intérêt et donc trois coprésidents qui pourraient travailler ensemble. Daniel et Dave étant coprésidents avec Abdulkarim donc. Et puisqu'il y a un soutien pour cette proposition, donc, je pense que cette proposition nous permet d'avancer et ça nous permet de ne pas retarder la décision et ne pas perdre de temps pour la sélection du leadership du groupe. Je crois que c'est un travail important. Donc, j'aimerais savoir ce que vous en pensez, votre opinion.

SILVIA VIVANCO : Je crois qu'il y a quelqu'un qui veut prendre la parole. Sarah veut prendre la parole si c'est possible.

SARAH KIDEN : Est-ce que vous m'entendez bien ? Donc, je suis d'accord avec la proposition qui a été avancée, mais je pense qu'il ne faut pas non plus être injuste par rapport à [Adem]. Je ne sais pas s'il savait qu'il était

censé remplir ou soumettre toutes ces informations. Donc voilà. Je ne sais pas en fait exactement quelle est la situation. Je ne veux pas être injuste.

Et par rapport à l'autre proposition, pour clarifier, s'agit-il de président et de coprésidents ou alors est-ce qu'il s'agit de trois coprésidents ?
Merci de clarifier.

TIJANI BEN JEMAA : Est-ce que je peux prendre la parole, Mohamed ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui.

TIJANI BEN JEMAA : Oui effectivement, vous avez raison. J'avais un petit peu le même sentiment au début. N'oubliez pas que c'est moi justement qui avais dit qu'il fallait qu'ils se consultent entre eux pour avoir trois candidats. Mais étant donné que nous avons lancé un appel à demandes, étant donné qu'il y avait justement ces détails qui décrivaient ce qui était nécessaire, nous avons malgré tout reçu cette candidature sans information. Donc c'est uniquement une question d'efficacité. C'est donc justement pour être efficace d'avoir trois coprésidents, nous souhaitons faire que les nouveaux soient très impliqués sans que les nouveaux se sentent donc en situation d'inégalité. Je pense que de toute façon en étant coprésidents tout le travail ne [inaudible] sur lui. Donc, je pense que c'est une bonne décision.

MOHAMED EL BASHIR : Merci. Effectivement.

SARAH KIDEN : Excusez-moi, Mohamed. J'aimerais quand même ajouter quelque chose. Je crois que je suis d'accord pour avoir trois coprésidents. Je pense que c'est une bonne suggestion. Et par rapport à [Edem], peut-être que la prochaine fois, eh bien, qu'il n'hésite pas à envoyer sa candidature complète à temps.

MOHAMED EL BASHIR : Merci. Très bien. Et par rapport à [Edem], ce qu'on peut faire, c'est lui envoyer un e-mail en lui disant que malheureusement sa candidature était incomplète, mais en mentionnant qu'il est tout à fait le bienvenu s'il souhaite participer au groupe de travail. Je pense que cela ne limite pas nécessairement sa participation. Tout simplement l'encourager à s'impliquer. Et donc la proposition, c'est maintenant d'avoir des coprésidents qui collaborent ensemble pour atteindre les objectifs. Donc, je crois que c'est la proposition que nous avons maintenant. Je sais que Sarah appuie cette proposition. Je sais également que d'autres personnes la soutiennent. Donc, j'espère qu'on peut avancer, sauf s'il y a des objections par rapport à cette proposition.

Très bien. Je pense que personne n'a rien à dire apparemment. Donc, nous pouvons avancer. Donc, nous sommes d'accord sur le fait d'avoir trois candidats qui, donc, ne sont pas nommés, mais qui sont en fait approuvés comme coprésidents du groupe de travail. Nous les encourageons à travailler ensemble. L'idée, c'est donc d'être bon leader de ce groupe. Voilà. Nous allons maintenant passer à la suite.

Alors, vous êtes libres entre vous de choisir la manière dont vous allez travailler pour atteindre les objectifs. Je ne vais pas intervenir par rapport à cela. Et merci à vous de vous être portés volontaires pour travailler dans le cadre de ce groupe important. Merci Daniel, Dave et Abdulkarim.

Alors, passons maintenant au point suivant, le groupe de travail du plan de mise en œuvre. Donc, nous l'avions déjà dit la dernière fois. Il faut que les coprésidents soumettent au groupe de travail un plan de mise en œuvre qui puisse nous guider pour mettre en œuvre les différentes activités, en termes de formation, en termes de renforcement des capacités, en termes de politiques liés aux sujets d'actualité.

Alors comment procéder ? Est-ce que c'est aux présidents de se mettre d'accord par rapport au calendrier ? Peut-être qu'il serait bien de ne pas trop retarder le processus de manière à avoir un plan de mise en œuvre à communiquer avec le reste de la communauté peut-être avant la réunion suivante. Je ne sais pas si c'est quelque chose qui vous semble acceptable. Si oui, mettons-nous d'accord pour que le travail puisse démarrer.

DAVE KISSOONDOYAL : Oui Mohamed. Est-ce que je peux prendre la parole ?

MOHAMED EL BASHIR : Allez-y.

DAVE KISSOONDOYAL : Écoutez, pour aujourd'hui, je pense qu'il serait bien de continuer la présidence de cette réunion. Et lors de la prochaine réunion, on pourra décider entre nous une fois qu'on aura réfléchi un petit peu par rapport à la manière de présider la réunion. Ça c'est pour la première chose.

Deuxième chose, lorsque j'ai envoyé la manifestation d'intérêt, j'ai envoyé des propositions par rapport à la mise en œuvre, au plan de mise en œuvre, pardon. Donc ça, ça fait partie de la proposition. C'est au comité de voir comment procéder. Alors ce que je propose, c'est qu'il y ait 24 membres dans ce groupe. Nous avons maintenant trois coprésidents. Je crois qu'il faut diviser les membres de manière égale par rapport aux différents sujets. Nous avons huit sujets. Donc ça fait trois membres par sujet. Ensuite, ces trois membres pourraient rédiger un plan par rapport à chaque sujet de manière spécifique. Et en tant que coprésidents, nous combinerons les différentes propositions, les différentes rédactions, et ensuite nous pourrions avoir un plan de mise en œuvre général. Ça, c'est la première proposition.

Ensuite, par rapport aux sujets d'actualité, vous avez donc sensibilisation, renforcement des capacités. Et ça, ça se répète assez souvent. Donc ce que je propose, c'est que nous regroupions ces points pour qu'ils fassent partie d'un ensemble majeur dans un plan de mise en œuvre majeure. L'idée, c'est qu'on prenne les différents sujets liés à la sensibilisation, qu'on les rassemble. Même chose pour le renforcement des capacités et sensibilisation. Parce que c'est vraiment les sujets d'actualité les plus importants donc il faut s'occuper.

Voilà. Donc c'était les deux propositions que j'avais à faire. Et d'ailleurs j'avais inclus ceci dans ma manifestation d'intérêt. Alors, dites-moi si

c'est une bonne idée et aussi s'il y a d'autres approches qui seraient plus appropriées.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Dave. Par rapport à votre premier point, par rapport à ma présidence des réunions, lors de l'appel suivant, je pense qu'on pourrait se mettre d'accord entre nous pour voir un petit peu comment gérer les appels, présider les appels. Donc effectivement je suis d'accord par rapport à la proposition. Tout à fait. Je crois que chacun pourrait rédiger un plan de mise en œuvre sur des points spécifiques. Le seul problème, c'est que cela prendra peut-être un peu de temps s'il faut que chaque personne propose un plan d'action et que ceci soit intégré au plan de mise en œuvre. Cela peut peut-être prendre un peu de temps.

Ce que je propose, c'est que les coprésidents s'occupent de ça. Sur la page wiki, nous avons un tableau. Et les membres peuvent sélectionner le sujet d'actualité qui les intéresse pour s'y impliquer. Mais en fait peu de membres l'on fait déjà. Si je ne me trompe pas, il y en a que trois ou quatre qui ont visionné cette page sur plus de 20 personnes. Donc, il me semble [inaudible]. Donc par rapport au plan d'action, il n'y a pas énormément de membres qui sont très actifs. Je crois que, par rapport aux coprésidents, il faudrait identifier certains points de travail, proposer certaines choses. Voilà. Donc c'est le premier point.

SILVIA VIVANCO :

Excusez-moi, Michel Tchonang souhaiterait parler.

MOHAMED EL BASHIR : Michel, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Moi aussi.

MICHEL TCHONANG : Merci beaucoup. Je voudrais revenir sur les problématiques qui ont été proposées parce que si vous regardez le tableau, je n'ai pas pu faire ma proposition. Donc, je sais qu'il y a quelques thématiques qui reviennent plusieurs fois, mais je voudrais souhaiter qu'on puisse inscrire l'Internet des objets, la ville intelligente et le bloc chaîne puisque d'autres thématiques sont déjà prises en compte. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup, Michel. Mais ces sujets ont été sélectionnés par le biais d'une consultation de la communauté tout entière. Donc, je ne sais pas si nous pouvons les changer maintenant. Je pense qu'il est peut-être un peu tard, mais on pourrait peut-être les inclure dans le cadre d'un autre sujet qui est suffisamment large pour, en fait, les inclure à titre de sous-sujets. Voilà. Merci beaucoup. Donc Tijani, c'est à vous.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Mohamed. Tout d'abord, je suis d'accord avec vous Mohamed par rapport à l'implication des membres du groupe de travail. Dave, je préférerais que vous prépariez le travail. Donc, l'idée, c'est que les coprésidents préparent le travail et demandent aux personnes de travailler sur ces sujets. Il faut vraiment tirer ou plutôt pousser les gens. Les gens ne prennent pas forcément l'initiative et donc le travail initial

doit être fait par vous, les coprésidents. C'est exactement ce que moi je pense.

À mon avis, c'est à vous de définir la stratégie, à vous de voir un petit peu comment vous allez concevoir votre travail, organiser votre travail. Si vous dîtes à tout le monde choisissez un sujet et travaillez, les gens ne vont pas le faire. Par contre, si vous dîtes nous sommes en train de former un groupe pour ce sujet, nous avons tel coprésident sur ce sujet, qui veut travailler avec lui, à ce moment-là, à mon avis, vous aurez davantage de personnes qui vont se manifester. Ça, c'est la première chose.

Ensuite, Michel, merci beaucoup pour cette intervention. Mais comme l'a dit Mohamed, le problème, c'est que la sélection des sujets a déjà été effectuée. Le processus a été très long. Nous avons une liste qui n'est pas une liste close. Elle serait ouverte à d'autres sujets et c'est ça le travail des coprésidents. Donc, nous avons maintenant une liste de sujets sur laquelle nous devons travailler. Nous devons avoir un plan de mise en œuvre pour ces sujets. Et je suis sûr que les coprésidents vont par la suite rouvrir la liste pour y inclure d'autres sujets parce que ces sujets d'actualité qui sont ceux d'aujourd'hui ne sont pas nécessairement les sujets d'actualité de demain. Et effectivement les choses ont évolué par la suite. Voilà. Merci beaucoup

MOHAMED EL BASHIR : Daniel, allez-y.

DANIEL NANGHAKA : Merci beaucoup de me donner la possibilité de m'exprimer. Je crois que les coprésidents ensemble pourront débattre en ligne de la manière de mettre en place un plan. Donc, nous allons partager les résultats, donc, de la discussion d'aujourd'hui et nous allons travailler à ce plan de mise en œuvre entre coprésidents.

Je crois que ce sera une bonne manière d'avancer. Et ensuite nous organiserons des Webinaires qui permettront donc de traiter les sujets d'actualité. Ça nous permettra de contribuer à ce qui intéresse le plus les participants. Et cela permettra d'organiser des Webinaires qui couvriront les sujets d'actualité. Donc, je crois que les coprésidents pourront ainsi concevoir un plan de mise en œuvre.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Daniel de votre intervention. Oui Sarah, on ne vous entend pas. Peut-être que vous êtes en mode silencieux. Sarah, vous avez la parole.

GISELLA GRÜBER : Oui. Sarah exprimez-vous.

SARAH KIDEN : Oui j'espère que vous m'entendez ? Et je voulais simplement dire que pour cette liste des sujets d'actualité, je ne pense pas que ça soit une bonne chose parce qu'on va laisser de côté le RGPD, des thèmes importants. Moi j'aimerais suggérer qu'on n'exclut pas donc ces sujets. Et pour les coprésidents, en disant chaque coprésident devrait choisir trois thèmes, je crois que les nouveaux venus devraient pouvoir

également avoir voix au chapitre et proposer de nouveaux thèmes d'actualité.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Sarah. Donc, les coprésidents doivent travailler ensemble – c'est un consensus – pour travailler à un plan de mise en œuvre, mais le communiquer aux membres qui veulent travailler donc à ces mesures prises.

Donc par rapport à ce qu'a dit Tijani, je crois que ça sera très important de travailler avec le groupe parce que beaucoup de sujets d'actualité nécessitent des Webinaires, de renforcer les capacités, donc, nous remercions beaucoup Tijani dans son travail de renforcement de capacités qui a mis en œuvre d'excellents Webinaires. Et je crois que c'était une très bonne manière de travailler en collaboration avec le groupe de développements des capacités.

Et je crois que ça serait bien si les coprésidents sont d'accord sur un calendrier, tombent d'accord sur des délais à tenir pour le plan de mise en œuvre, en espérant qu'avant le prochain appel nous aurons donc que ce plan de mise en œuvre pour que nous puissions progresser rapidement.

DAVE KISSOONDOYAL : Mohamed, quand est-ce que nous allons nous retrouver ? C'est quand la prochaine conférence téléphonique ? Dans un mois ? Dans plus ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui. Il faut qu'on tombe d'accord sur une date, en effet. Mais toutes les deux semaines, c'est raisonnable me semble-t-il pour le moment pas ce qu'on a besoin de continuer sur notre élan et de travailler, d'avancer. Et ensuite, on pourrait passer à un rythme plus sain d'une conférence par mois.

DAVE KISSOONDOYAL : Oui. Je pense que pour la prochaine réunion, donc deux semaines en effet pour le plan de mise en œuvre. La coordination entre les trois coprésidents. Et ensuite nous avons la réunion dans trois semaines dirais-je. Donc deux semaines pour un plan provisoire qu'on met sur la liste de diffusion, qu'on communique aux membres qui peuvent donc voir ce plan de mise en œuvre, commenter, dans trois semaines, avec une conférence qui se déroulerait donc dans trois semaines.

MOHAMED EL BASHIR : Très bien. Donc oui. Allô. Oui Abdulkarim.

ABDULKARIM OLOYEDE : Oui. Je suis d'accord avec Dave.

MOHAMED EL BASHIR : Très bien. Donc, j'aimerais rappeler les coprésidents que, lors du dernier appel téléphonique, Heidi a mentionné qu'on a besoin de fournir au personnel un aperçu des attentes par rapport aux ressources provenant du personnel pour qu'ils puissent planifier leur travail. Par exemple, si nous avons donc à faire des traductions de documents, il faudrait que ça soit préparé à l'avance. Ça n'a pas besoin d'être détaillé. C'est un

aperçu que le personnel nous demande sur les ressources nécessaires pour le bon travail de notre groupe. Donc, je crois qu'on est bientôt au mois de juin et l'affectation des ressources va se décider bientôt.

Donc, par exemple, traduction de documents, documentations, diverses documentations, production de différents médias également, Webinaires, utilisation de Webinaires et de plates-formes de Webinaire. Tout cela doit être connu du personnel. Nous devons leur indiquer à l'avance quels sont nos besoins en ressources. Donc, je crois que c'est une décision que nous devons prendre, mettre tout cela sur notre liste de points à gérer.

DAVE KISSOONDOYAL :

Oui Mohamed. Je crois que le plan de mise en œuvre doit inclure les ressources nécessaires, doit inclure tout ce qui est requis, toutes les méthodes utilisées, plates-formes et ainsi de suite, pour que le personnel de l'ICANN soit au courant. Il faut absolument que ça soit très complet.

MOHAMED EL BASHIR :

Et il faut bien communiquer avec le personnel parce que avant même la fin, la conclusion du plan de mise en œuvre, il est important que le personnel soit au courant parce qu'il y a un impact financier. Il faut qu'ils aient une idée générale, pas tellement de détails, mais une idée générale des ressources nécessitées. Par exemple, si l'on doit traduire des documents entre l'anglais et le français ou d'autres langues africaines. Il faut qu'ils soient au courant, qu'ils puissent se préparer à cela, l'impression de documentation, ainsi de suite. Tout cela doit être

indiqué en avance au personnel. Donc [inaudible] besoin le plus tôt possible. Voilà ce qui avait été demandé par Heidi. Donc, je crois qu'il faudrait communiquer bien en tant que coprésidents ou de communiquer avec les membres du personnel de l'ICANN pour préparer donc les mesures à prendre et préparer les ressources de l'affectation des ressources, allocation budgétaire, et ainsi de suite.

DAVE KISSOONDOYAL : Oui. Je suis tout à fait d'accord.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup. Donc, décidez comment communiquer entre vous, entre coprésidents, et décidez de comment communiquer avec le personnel. Mais ne l'oubliez pas. Mettez cela sur votre liste de choses à faire.

GISELLA GRÜBER : Mohamed, Tijani a levé la main. Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Très bien. Vous m'entendez ? Mohamed, vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui. Oui merci beaucoup Tijani. Allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Eh bien, je crois que le soutien en effet qu'on utilise provient du personnel. Ça, c'est une fonction du plan de mise en œuvre. Moi je crois

qu'il faut qu'on ait au moins un aperçu, les grandes lignes de ce qui est nécessaire pour obtenir le soutien de notre personnel et de l'ICANN à tous les niveaux. Je crois que c'est les besoins, traduction, interprétation, impression. Je crois que les coprésidents doivent travailler à cela et prendre cela en compte dans leur plan de mise en œuvre et remettre à Heidi, donc, une liste de nos besoins et des soutiens qui nous seront nécessaires.

MOHAMED EL BASHIR : Oui merci beaucoup Tijani. Donc, je crois que Gisella veut vous nous indiquer que ça leur convient bien. Vous voulez un aperçu des besoins en ressources dans deux semaines ou avant ? Deux semaines, ça vous va ?

SILVIA VIVANCO : Oui Mohamed. Je crois que le plus tôt possible, si une semaine, deux semaines maximum, ça ira. Je regarde le calendrier et je crois que le 8 juin serait une bonne date limite. Merci beaucoup si vous pouvez fournir cela d'ici le 8 juin. Ce sera très apprécié.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Silvia. Donc, finalisez cela entre vous et si vous pouvez tenir un délai plus court, ce sera encore mieux. Mais après une semaine, je pense, ce serait tout à fait correct. Donc c'est un aperçu d'ici le 8 juin. Ce serait très bien. Et c'est à vous, en tant que coprésidents, de vous organiser pour effectuer ce travail et avoir un aperçu pour le personnel dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan et de tout ce que cela peut impliquer.

Donc prochain point que nous allons couvrir, c'est la prochaine réunion. Nous sommes déjà d'accord pour dire que ce sera après la réception du premier plan de mise en œuvre.

Oui. Nous avons eu des interférences, je crois. Et donc, je disais que nous sommes tombés d'accord pour dire que dans trois semaines nous aurons notre prochaine conférence téléphonique, et d'ici là nous aurons le document préliminaire pour le plan de mise en œuvre et nous pourrons donc ainsi en parler.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Mohamed. J'ai un petit problème. Dans deux semaines, on sera vraiment très très proche du moment de départ pour Panama. Et donc, peut-être qu'il faudrait revoir un petit peu ce plan. Je ne sais pas. Peut-être un peu plus de deux semaines d'accord. 10 jours, je ne sais pas. Mais bon je crois qu'il faut faire attention à la date du départ.

MOHAMED EL BASHIR :

D'accord. Merci. Donc, la semaine prochaine, c'est la semaine du 4. Ensuite, on passe à la semaine du 11. Peut-être que l'appel suivant, on pourrait le prévoir... si on regarde trois semaines, ça fait le 18.

TIJANI BEN JEMAA :

D'ici le 15 peut-être ?

MOHAMED EL BASHIR : D'accord. D'ici le 15. Je pense que ça devrait fonctionner. Très bien. Alors, donc, l'appel suivant avant le 15 de manière à avoir une semaine avant le départ. Mais, donc, on ne dépassera pas la date du 15.

Alors, y a-t-il d'autres points dans la partie « divers » ?

BERAN DONDEH : Est-ce que je peux prendre la parole ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui. Allez-y Beran.

BERAN DONDEH : Je voulais simplement mentionner que lorsqu'on choisit la date, il faut bien prendre en compte les différents conflits. Peut-être que 10, 11, 12, ça sera mieux, parce que le 15 et le 16, c'est la fin du ramadan. Donc, il faut quand même bien prendre ceci en considération s'il vous plaît.

MOHAMED EL BASHIR : Oui. Merci beaucoup de ce rappel. Effectivement. Il faut y réfléchir. Et par rapport également alors de l'appel, il y a également la fin du jeûne. Je sais qu'il y a un collègue qui n'a pas pu participer parce que justement ça correspondait au moment de la fin de son jeûne pour la journée. Peut-être aussi réfléchir à ça. Donc effectivement. Le 13, 14, ce serait mieux pour la question du ramadan.

Voilà. Très bien. Merci beaucoup d'avoir participé à l'appel. Je crois que c'était très productif avec beaucoup de participation. Nous avons bien avancé dans notre travail. Merci aux coprésidents de s'être porté

volontaire. Donc, nous attendons avec impatience de commencer le travail une fois que vous aurez un petit peu cadré les objectifs. Merci à tous. Je vous souhaite une très bonne soirée.

GISELLA GRÜBER :

Merci à tous. L'appel est terminé. Nous allons maintenant déconnecter l'audio. Merci d'avoir participé. Nous vous souhaitons une excellente soirée. Au revoir !

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]